

MARDI, 3 MARS 1896.

PRIÈRE.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Wilson,—la pétition du conseil municipal du comté de Lennox et Addington, Ontario.

Par M. Frémont,—la pétition de l'Assemblée de Saint-Félix du Cap Rouge, et la pétition de l'Assemblée de Sillery, No 1007, de Québec.

Par M. Bowman,—la pétition du conseil municipal du comté de Waterloo, Ont.

L'ordre du jour appelle la seconde lecture du bill (No 58) Acte réparateur (Manitoba).

Sir Charles Tupper, baronnet, propose, secondé par M. Foster,—que le bill soit maintenant lu la seconde fois.

M. Laurier propose, comme amendement, secondé par M. Mills (Bothwell),—que le mot " maintenant " soit retranché, et que les mots suivants soient ajoutés à la fin de la motion : " dans six mois d'aujourd'hui."

Et un débat s'ensuivant ;

Sur motion de M. Edgar, secondé par M. Langelier,
Ordonné, que le débat soit ajourné.

Et alors la Chambre s'ajourne à demain.